



Service Secrétariat
Téléphone 02/676.49.71.
Courriel secretariat@auderghem.brussels
Nos réf. ES/TD

Commission d'Accès aux documents administratifs
A l'attention de M. le Président de la Commission
Service Public Régional de Bruxelles
Cellule Chancellerie

Place Saint-Lazare, 2
1035 Bruxelles.

Auderghem, le **29 SEP. 2021**

Concerne : Demande d'envoi de la liste du patrimoine artistique complet de la commune d'Auderghem – question relative à la publication de ces informations – sécurité des œuvres

Monsieur le Président,

Le 07.09.2021, l'administration communale d'Auderghem a reçu via le lobby Transparencia.be une demande libellée comme suit :

*Cher/Chère Commune d'Auderghem,
Monsieur le Bourgmestre Didier GOSUIN,*

Vu l'article 32 de la Constitution belge ;

Vu les décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Je me permets de solliciter votre administration communale afin que celle-ci me fasse parvenir une copie de la liste complète et détaillée de l'entièreté du patrimoine artistique de votre commune, (tant les œuvres d'intérieur que d'extérieur).

Pourriez-vous inclure dans votre liste les données suivantes ?

1/ Nom de l'œuvre + photos

2/ Nom de l'artiste

3/ Les dimensions/poids pour les bronzes et autres métaux comme l'argent

4/ Les caractéristiques artistiques de l'œuvre

5/ La valeur ou l'estimation récente de l'œuvre en euros

6/ Les lieux précis où vos œuvres sont exposées ou entreposées en date de ce jour

7/ Le montant de la restauration et/ou de la maintenance des œuvres concernées.

Je vous envoie, simultanément et en date de ce jour, une copie de ma carte d'identité ainsi que mon adresse postale dans un courriel séparé (azmo007@hotmail.com) à l'adresse suivante (dgosuin@auderghem.brussels).

Pourriez-vous accuser réception de ma demande ?

Par avance, je vous remercie.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

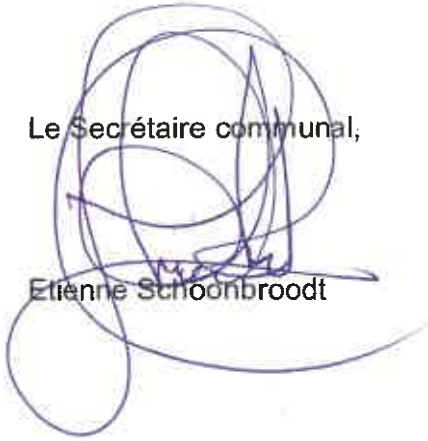
AZOUZI Mohamed

L'administration communale d'Auderghem dispose d'un inventaire de son patrimoine artistique cependant, nous nous interrogeons sur la pertinence de publier l'ensemble des informations comme notamment la valeur individuelle et l'emplacement des œuvres. Ces informations nous paraissent en effet pouvoir avoir deux effets indésirables : soit pousser au vol soit risquer d'augmenter les montants de nos assurances.

Dès lors nous nous tournons vers vous afin de savoir s'il nous est possible de répondre à la demande soit en omettant de l'inventaire les œuvres de grande valeur soit en ne mentionnant ni les estimations ni les emplacements des œuvres.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire communal,



Etienne Schoonbroodt

Le Bourgmestre,



Didier Gosuin